



CHARTRES

Direction des Ressources Humaines
Service Emploi et Formation
Chartres, le 8 juin 2021

Centre Communal d'Action Sociale

NOTE

A

TOUS LES SERVICES

**Trois postes logés pour étudiants à pourvoir au sein de
la Résidence Autonomie Marcel Gaujard contre astreintes de surveillance à
à la Direction des Retraités et des Personnes Agées**

*La Résidence Autonomie Marcel Gaujard héberge des personnes âgées autonomes. Pour veiller à leur sécurité et participer à leur vie sociale, la Ville de Chartres recherche 3 étudiants.
En contrepartie d'un appartement de fonction gratuit, ils assurent une astreinte horaire une semaine sur trois.*

MISSIONS LORS DES ASTREINTES :

- Répondre au téléphone et à l'interphone.
- Assurer une présence accueillante les dimanches et jours fériés.
- Participer à la vie sociale de la résidence.
- Effectuer une ronde dans l'établissement chaque soir.
- Sortir les containers de déchets selon les plannings de collecte.
- Répondre aux sollicitations particulières émises par le personnel titulaire.
- En cas d'incident, répondre aux sollicitations d'urgence, assurer les mises en sécurité, appeler les corps d'intervention concernés (Samu, pompier, police), informer la direction. – formation assurée.
- Rendre compte quotidiennement au personnel titulaire des actions effectuées.
Assurer l'entretien du logement mis à disposition.

QUALITES REQUISES :

- Sens du contact avec les personnes âgées, du respect des autres.
- Amabilité, disponibilité, esprit d'initiative, bonne présentation, discrétion, sens du relationnel.
- Mise en pratique des gestes de premiers secours, maniement des extincteurs.
- Connaître la procédure de sécurité incendie.
- PSC1 apprécié

CONDITIONS D'EXERCICE DU POSTE :

- Du lundi au vendredi : 20h - 7h30
- Le week-end : le samedi : 15 h – 17h et du samedi au dimanche : 20h – 8h
le dimanche : 12h – 17h et du dimanche au lundi : 20h – 7h30
- Logement mis à disposition gracieusement, y compris chauffage et éclairage.
- Formation obligatoire aux gestes de premier secours et au maniement des extincteurs dispensés par la collectivité

Il s'agit d'un engagement d'un an de septembre à septembre expressément reconductible.

Si ce poste vous intéresse, merci d'adresser votre candidature (CV et lettre de motivation) à M. le Vice-Président du CCAS - Direction des Ressources Humaines, Place des Halles, 28000 CHARTRES, ou par mail : recrutement@agglo-ville.chartres.fr